

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an
France 12 - Etranger 15 fr. —

Remèdes empiriques

Les remèdes empiriques font traîner la maladie mais ne la guérissent jamais, nos dirigeants le savent aussi bien que nous, alors pourquoi s'attardent-ils à d'aussi infimes questions que la suppression de quelques sous-préfectures, de quelques tribunaux d'arrondissement et de quelques prisons sans prisonnier ?

Certes, il faut supprimer les rouages inutiles et les sinécures mais le ministère a mieux à faire que de perdre son temps à des vètilles. S'il veut réellement faire œuvre utile, il faut suspendre purement et simplement pendant quelques années cette loi de 8 heures d'où nous vient tout le mal et nous dirons même plus suspendre aussi le repos hebdomadaire à qui ne le réclame pas.

Nous avons perdu un million et demi d'hommes pendant la guerre, d'autres, les blessés, devant lesquels nous nous inclinons profondément, ne peuvent plus donner le rendement d'un homme valide et c'est précisément quand il faudrait que les autres travaillent ferme pour remplacer les morts et les invalides que nous avons établi cette journée de 8 h. !

Dans les compagnies de transport comme dans certaines industries il a fallu augmenter considérablement les personnels dont beaucoup ont délaissé la terre et le surplus a été fourni par la main d'œuvre étrangère.

Certains de nos départements se dépeuplent, les terres restent en friche, voilà le résultat le plus clair de cette loi. Pour payer ce personnel supplémentaire, les compagnies de chemins de fer sont obligées de relever sans cesse les tarifs de transport, ce qui augmente le coût de la marchandise et provoque la vie chère dont nous souffrons tous.

D'autre part, pour suppléer à la main d'œuvre qui fuit la campagne, nous devons encore faire appel à la main d'œuvre étrangère qui envoie elle, une part des salaires à la famille restée au pays natal.

Tout cela contribue à la baisse du franc et à la hausse des devises étrangères dont quelques unes atteignent des cours vraiment exagérés et inexplicables étant donné la richesse de la France et de ses colonies - le Maroc compris - où l'on vient de fêter, ces jours derniers, le premier train chargé minéral de fer extrait de la mine de Tilet dans l'Inherland de Rabat qui sera le port de sortie.

Les ingénieurs prétendent que le gisement est peut-être le plus considérable de l'Afrique du Nord et le plus important par son haut titre 60/15. Il était connu des romains et l'exploitation ne fait que continuer celle de nos ancêtres.

Ayons donc confiance en l'avenir et ne nous laissons pas abattre si le franc baisse un jour de quelques points pour remonter le lendemain.

Cela n'a guère d'importance quand la confiance règne. La France a connu autrefois des crises autrement sérieuses que lors de la chute du cabinet Herriot où notre ami M. Emile Morinaud sut voir clair.

Au temps des assignats, en mars 1796, le louis d'or valait sept mille deux cents francs (7200), ce qui mettrait la livre à huit mille francs et le dollar à 2000 ! Nous sommes loin de compte. Et la France s'est tout de même relevée puisque avant la guerre elle trouvait moyen d'être le banquier du monde ! Nous semions notre argent aux quatre coins du monde au lieu de l'employer plus utilement à mettre en valeur nos colonies qui restaient improductives faute de capitaux.

Mais pour pouvoir se relever il faut que cesse le règne de la paresse, c'est à dire la journée de 8 heures sans quoi toutes les mesures de suppression d'emplois : secrétariats généraux, sous-préfectures, tribunaux ou prisons ne serviraient de rien.

A dieu ne plaise que nous demandions à nos parlementaires de revenir sur une loi votée au lendemain de la guerre dans un but de reconnaissance nationale pour

les vaillants poilus retour du front, non, mais il nous est permis d'en réclamer la suspension pendant quelques années jusqu'à ce que notre cher pays ait dominé la situation et franchi le cap des tempêtes.

M. Poincaré a obtenu les pleins pouvoirs qu'il réclamait, qu'il essaie, et la France sera bien près d'être sauvée.

BULLETIN

De la bonne politique... si c'était vrai

Nous apprenons de bonne source qu'on étudierait à la Direction Générale des Finances - mieux vaut tard que jamais - divers projets de nature à donner satisfaction à certains fonctionnaires indigènes qui recevaient des salaires se rapprochant de très près de ceux de leurs collègues français, l'indemnité de 33 % dite d'expatriation comprise. C'est de la bonne politique, dont il faut féliciter hautement M. le Résident Général.

Les fonctionnaires indigènes se plaignent amèrement depuis 1919 qu'à travail égal, le salaire ne soit plus égal et qu'en plus le fonctionnaire français bénéficie d'une prime dite d'expatriation.

« Passe, disent-ils, pour les fonctionnaires détachés de cadres métropolitains, mais les autres, ceux recrutés sur place comme nous pour qui cette indemnité d'expatriation ?

Ce qui effrayerait, parait-il, nos dirigeants, on le conçoit, c'est la somme nécessaire pour leur donner satisfaction car elle est d'importance et se chiffre par quelques millions.

Cependant en réduisant des cadres trop chargés, en réalisant des économies ci par là on peut y arriver mais sans de trop lourdes charges pour le budget »

Nous ne devons pas oublier que l'Italie nous envoie des émissaires tripolitains chargés de porter la bonne parole parmi nos protégés et de vanter l'administration italienne de Tripoli qui traiterait les trabelsis comme ses propres nationaux. Alors ?

Alors, il n'en faut pas davantage, pour indisposer les esprits contre nous et les gagner à la cause italienne surtout quand on a le cœur aigri parce que l'on croit des passe-droits, que la mission Tirman n'aurait fait que consolider.

Mais au fait, qu'est donc venue faire cette mission Tirman qui n'a pas su faire régner l'harmonie et la concorde dans la grande famille administrative ?

C'est cependant par là qu'elle aurait dû commencer et elle nous aurait évité bien des ennuis dont nous n'avons nul besoin.

Echos & Nouvelles

Le scandale des pêcheries

Nous n'avons pas voulu faire chorus avec nos confrères dans cette histoire de fourbi des pêcheries n'ayant pas en mains des preuves palpables des tripotages que nous n'ignorons pas.

Un jour, nous reçûmes une lettre anonyme nous dénonçant les « fourbis » qui se passaient à la petite criée. On nous pria de surveiller les agissements de quelques-uns des préposés aux ventes surtout l'un d'eux.

Nous ne sommes pas des policiers néanmoins de temps à autre, nous jetions en passant un coup d'œil aussi nous ne fûmes pas longtemps à nous apercevoir des fourbis (ter) qui s'opéraient sans que leurs auteurs présentent la peine de les cacher.

Nous aurions pu les dévoiler mais comment les prouver car le lendemain ils auraient cessé ?

Notre excellent confrère La « Tunisie Française » a dénoncé d'autres agissements et il l'a fait avec une telle vigueur que les coupables pris de peur ont lâché la rame et le morceau.

Puis, de fil en aiguille, les plus coupables ont avoué et sont aujourd'hui entre les mains de la justice ; mais ils n'y sont pas tous, d'autres inculpations doivent suivre notamment ceux qui à la petite criée s'approprièrent les plus belles et les plus fraîches pièces, poisson ou langouste, dont ils se régalaient bien certainement sans bourse délier.

Et puis il y avait les amis pour qui un clignement d'yeux en disait long.

Si l'instruction est poussée à fond, on verra que la gabegie était élevée à la hauteur d'une institution aussi comme le demande « Tunis-Socialiste » la direction générale des Travaux Publics devrait se porter partie civile au procès et se faire représenter par son avocat-conseil à tous les interrogatoires.

Les fricoteurs ne doivent pas échapper au châtiement qui les attend.

Et l'on s'étonne que les inculpés, MM. Seuve et Casubolo, ne soient pas encore arrêtés.

Qu'attend le juge pour le faire après les aveux du principal coupable ?

Une distinction méritée

Nous avons appris avec un grand plaisir que la médaille d'honneur en vermeil des chemins de fer a été accordée à M. Rouzaud, l'éminent et sympathique directeur général des Chemins de fer Algériens de l'Etat.

Cette récompense décernée à celui qui a mérité le titre de « père des cheminots » réjouira le personnel placé sous ses ordres ainsi que les nombreux amis qu'il compte en Algérie et en Tunisie. Nous sommes heureux de nous faire leur interprète et d'adresser à M. Rouzaud nos plus cordiales félicitations.

Dans les municipalités

Notre ami, M. Felici Jean-Olivier, conseiller municipal de Tunis est désigné pour exercer les fonctions d'officier de l'Etat-civil de la Commune de Tunis, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Bignens, chargé d'assurer par intérim les fonctions de vice-président de la Commune.

Dans la presse

Nous avons appris avec plaisir que l'état de santé de notre excellent confrère, M. Paul Laffite, rédacteur en chef du « Petit Matin », qui avait causé, un moment des inquiétudes sérieuses à son entourage, est en voie de guérison.

Nous enregistrons avec un vif plaisir ces nouvelles rassurantes et nous souhaitons cordialement que la guérison de notre confrère soit aussi rapide que complète.

Nous avons appris l'agression dont a été victime, notre confrère M. Henri Omessa, directeur de « l'Eveil », qui, dans les environs d'Ajaccio, a été blessé d'un coup de fusil par un malfaiteur.

M. Henri Omessa est le fils de notre vieil ami, M. Pierre Omessa, membre du Grand Conseil de Tunis.

Nous adressons à notre jeune confrère nos vœux de prompt guérison.

Nos visiteurs

Par l'avant-dernier « Grévy » sont arrivées à Tunis deux personnalités du monde judiciaire.

M. Cuttoli, sénateur de Constantine, qui venait plaider au réferé d'une certaine importance ayant trait au droit d'occupation des indigènes sur une terre habous et M. Balliman, avocat à la Cour de Cassation, très connu pour sa campagne en faveur du remboursement des bénéfices de guerre aux français et tunisiens.

Aux rentrées

Tous ceux qui étaient partis au début de l'été afin de fuir les chaleurs et aller se retremper en France nous reviennent par paquebots bondés.

Dans quelques jours tout le monde sera revenu au bercail, en attendant signalons la rentrée de nos amis MM. Desanti du Comité du « Journal de Tunis » et Clapier, commissaire divisionnaire, de MM. Dalloz et Hugues, substitués, M. Thiaucourt, notre confrère Max Zeilaoui, M. Dupla, directeur de la Justice tunisienne, M. Daniel, directeur de la Cie des ports T.S.S., M. Durandau, directeur de la Cie du S-G, M. Versini, Greffier du canton sud, M. Labatte directeur de la Ghaba etc, etc.

Naissance

Mme et M. Jean Frasseto viennent d'être les heureux parents d'un gros garçon.

Nous sommes heureux de leur adresser nos félicitations ainsi qu'aux familles Frasseto et Gaudiani qui ne comptent que des amis en Tunisie.

On naturalise peu

Pendant l'année 1925, les naturalisations françaises d'étrangers et d'indigènes se sont élevées en Algérie à 517 (plus 531 enfants mineurs) En Tunisie, 1.538 personnes ayant 638 enfants mineurs) dont 789 Italiens adultes et 976 mineurs). Au Maroc, il n'y a eu que 59 naturalisations d'étrangers (hommes et femmes, plus 25 mineurs). En Indochine on ne relève que 31 naturalisés ; à Madagascar, 20 naturalisés adultes, plus 18 mineurs ; en A.O.F. ; 12 nat. uralisés ; en Nouvelle-Calédonie, 2 adultes, et 8 mineurs ; en Guyane, 1 naturalisé ; à la Somalis, 1 adulte et 5 mineurs ; à la Réunion, 2 adultes.

Comme on le voit, seule l'administration tunisienne paraît s'être sérieusement préoccupée de faciliter la naturalisation française grâce à la bonne loi Morinaud qui dans quelques années aura donné tous ses fruits.

Un notaire algérien détourne 800.000 fr. Qui les remboursera ?

Un fait rare vient de se passer en Algérie. Un notaire de Tiarét a dissipé 800.000 francs appartenant à des colons qui les lui avaient confiés pour en opérer le placement. Ce malheureux qui était sur la pente fatale depuis quelques mois était allé à Vichy dans l'intention de se refaire au jeu. La chance ne lui sourit pas et il laissa sur le tapis-vert les 200.000 francs apportés à cet effet.

Ayant tout perdu, l'honneur avec, il retourna à Alger pour se constituer prisonnier mais Tiarét étant doté d'un tribunal, le parquet le fit conduire dans cette ville où il a été écroué à la prison civile.

Si nous relatons le fait, c'est moins à titre de renseignement que pour demander qui est responsable du détournement commis, puisqu'en Algérie, c'est le gouverneur général qui nomme ces officiers ministériels.

Prélèvera-t-on sur le budget le montant des sommes détournées ou laissera-t-on les malheureux déposants à leur infortuné sort avec leurs yeux pour pleurer sur leurs économies dilapidées par un homme que le gouverneur avait choisi et nommé et en qui il croyait pouvoir avoir pleine et entière confiance ?

Puisqu'en Algérie les notaires n'achètent pas leurs études, ils devraient leur être interdit de garder des fonds dont les brebis galeuses peuvent disposer pour leurs besoins personnels.

Trains de banlieue

A partir du 1^{er} octobre 1926, la marche des trains sur la ligne de Tunis à Hammam-Lif sera la suivante :

Départs de Tunis : Tous les jours à : 5 h. 55, 7 h. 28, 8 h. 25, 9 h. 15, 10 h. 20, 11 h. 15, 11 h. 45, 14 h. 35, 14 h. 48, 16 h. 22, 17 h. 10, 18 h. 15, 19 h. 25, 20 h. 40, 23 h. 05, ce dernier départ est retardé les samedis et dimanches jusqu'à minuit 30

Dimanches et fêtes exceptés à : 6 h. 26, 12 h. 20 et 16 h. 15

Dimanches et fêtes seulement à : 12 h. 15, 21 h. 30

Départs d'Hammam-Lif : Tous les jours à : 5 h. 33, 6 h. 45, 7 h. 26, 8 h. 24, 9 h. 10, 10 h. 09, 10 h. 36, 11 h. 05, 13 h. 14, 16 h. 06, 17 h. 09, 18 h. 16, 18 h. 33, 19 h. 25, 22 h. 24.

Le jeudi seulement à : 14 h. 15

Dimanches et fêtes exceptés à : 7 h. 08, 13 h. 50 et 15 h. 24

Dimanches et fêtes seulement à : 13 h. 50 et 20 h. 24

Consultez les affiches apposées dans les gares.

ANIS BERGER

Apéritif anisé

Et Claude Berger et Cie. — Marseille

Pourquoi la livre et le dollar résistent à la baisse

Il suffit de lire les bulletins financiers de fin Août qui, en quelques lignes, en disent long et initient le public sur les tripotages des boursicotiers qui ont intérêt à voir la livre et le dollar dominer de très haut notre pauvre franc, car ils sont engagés dans des combines proprement criminelles.

Voici entre cent un bulletin publié par la « Dépêche Tunisienne » et par différents journaux algériens :

Une brusque détente de la livre accompagnée de nombreux dégagements des positions en vue de la liquidation a déterminé un recul marqué sur l'ensemble de la cote particulièrement sensible sur les internationales qui enregistrent des moins values importantes.

Au parquet, le début est lourd, les rentes irrégulières, les banques alourdies ; le Suez, le Rio, le Central Mining sont défavorablement impressionnés par la baisse des changes et rétrogradent fortement.

Les charbonnages sont alourdis, les sucrières irrégulières, les pétrolifères galiciennes résistantes, les roumaines alourdies, les russes sont lourdes, les ottomans réagissent vivement.

La coulisse est irrégulière, parmi les valeurs d'arbitrage, les mines, les pétrolifères réagissent sensiblement ; les caoutchoutières sont résistantes ; pendant la séance, les transactions sont restreintes ; sur l'ensemble des compartiments, le marché n'enregistre pas de variations importantes sur l'ouverture.

La clôture est lourde. Sur une nouvelle baisse de la livre les changes sont lourds, les devises rétrogradent fortement.

On pensait qu'une réaction allait se produire pour faire remonter le franc.

Si nous avions un Saint-Just il en serait autrement mais nous n'avons pas de St-Just hélas ! pour envoyer les misérables agioteurs à la potence.

Patience ! cependant, le jour viendra où le franc aura sa revanche et les spéculateurs leur compte.

Comment on laisse affamer une population

On a monté le coup à M. le délégué à la Résidence générale en lui faisant accroire « que les minotiers ayant constitué, lors de la hausse de la livre, des stocks importants, ils se voient obligés actuellement de les écouler à un prix qui naturellement est au-dessus des cours, mais qu'ils ne peuvent abaisser sans de graves préjudices pour eux-mêmes. »

Et il a donné dans ce pont formidable ! Pauvres de nous !

La double crise Briand-Caillaux et Herriot n'a duré qu'une huitaine de jours pendant lesquels la livre et le dollar sont montés par bonds désordonnés à 246 et 40 francs et les minotiers ont justement choisi ces jours-là pour faire des approvisionnements considérables !

A d'autres, M. le délégué ! On vous a monté le coup et plutôt spéculé sur votre ignorance.

Il fallait vous faire montrer les ordres d'achat de cette tourbe de spéculateurs d'autant plus odieux qu'ils spéculent sur un aliment de première nécessité.

Tout serait à reproduire dans la réponse du haut fonctionnaire chargé de l'intérim de la Résidence générale à la délégation envoyée près de lui.

Pour le pain unique, il déclara qu'on avait l'habitude du pain de luxe !!! Textuel.

En voilà une raison qui vaut son pesant d'or quand dans la métropole on ne mange généralement plus que de celui-là et rassis par dessus le marché !

Quant au prix exagéré de l'huile, - douze fois sa valeur d'avant-guerre - il suffirait pour la faire baisser de relever la taxe de sortie, comme pendant la guerre, où les cours étaient cependant loin d'égaliser ceux d'aujourd'hui, et de beaucoup même.

Mais M. le délégué a entendu un autre son de cloche et ce qu'il y a de curieux, en Khroumirie, qui ne produit pas d'huile !

Autant dire que M. le délégué ne s'est entouré que d'avis peu autorisés.

Alors comment mater la vie chère si toutes les propositions qui pourraient la réduire sont combattues avec succès par ceux qui ont intérêt à son maintien sinon à son développement ?

Les populations qui souffrent de cet état de chose attendaient autre chose du représentant intermédiaire de la France.

Mieux valait répondre à la délégation : « Je ne suis pas compétent pour solutionner la question, attendez le retour du résident général qui ne saurait tarder et avisera aux moyens de réduire la vie chère.

« Vous connaissez son haut souci pour les masses, vous pouvez compter qu'il ne faillira pas à sa tâche. »

Cette réponse aurait fait prendre patience tandis qu'on murmure facheusement contre l'autorité de M. le délégué à la Résidence générale qui n'a pas su prendre la décision énergique nécessaire.

Cet article était composé et n'a pu trouver place dans notre dernier numéro, nous croyons néanmoins devoir le reproduire puisque nous avons souffert de la situation et continuons à en souffrir.

Administration des Habous

AVIS

L'Administration des Habous informe le public que l'adjudication des 28 parcelles sises à Henchir Korzia, Caïdat de Medjez el Bab, primitivement fixée au 11 Octobre prochain, à l'Agence des habous de Medjez el Bab, aura lieu à Bou Arada le 10 du même mois à 10 heures du matin.

Le Président des Habous
Mohamed Salah BACCOUCHE

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Importation-Exportation de tous produits - Mohamed Ellamti, négociant rue de France Soussse Tunisie - Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Soussse.

REGENCE DE TUNIS

Direction Générale de l'Agriculture
du Commerce et de la Colonisation

Direction des Forêts

AVIS

Le public est informé qu'il sera procédé à Tunis le Jeudi 14 Octobre 1926, à 8 heures du matin, dans une salle du Palais des Sociétés Françaises, Avenue de Paris, à la vente des lièges mâles et de reproduction.

Pour plus amples renseignements s'adresser dans les Bureaux du Service des Forêts à Tunis, Tabarka, Ain Draham et El Feïdja.

Administration des Habous

AVIS

Une OLIVETTE comprenant cent quatre-vingt-quinze pieds d'oliviers, (habous Echerif Sabbag) et une autre OLIVETTE comprenant TRENTE SIX PIEDS d'oliviers du même habous Echerif Sabbag situées à SANIET EL HENCHIR, à la Ghaba de Menzel bou Zalfa, caïdat de Soliman.

Mise à prix : trente-neuf mille francs pour la première olivette, soit à raison de deux cents francs le pied et deux mille cinq cent vingt francs pour la deuxième olivette soit à raison de soixante dix francs le pied.

La Djemaïa donne avis au public, que le jeudi cinq novembre 1926 à neuf heures du matin, il sera procédé par voie d'enchères publiques à l'Agence des Habous à Soliman, à l'adjudication pour la constitution d'échange des immeubles ci-dessus désignés.

Pour visiter les olivettes tous les mardi et samedi de huit heures à midi.

Il appartient à tout amateur de ces olivettes de se présenter au jour et heure indiqués ci-dessus.

Pour de plus amples renseignements l'on est prié de s'adresser au bureau foncier n° 28 de l'Administration des habous à Tunis.

Le Président des Habous
Mohamed Salah BACCOUCHE

Evitez typhoïde, entérite, etc... en stérilisant l'eau avec les : "COMPRIMÉS PURIFIÉ L'EAU". Emploi facile, aucune saveur désagréable. Toutes pharmacies. o. 15 le comprimé. GROS : JASMA, Place de la Gaie TUNIS.

Demandez partout es

apéritifs-Licari

Administration des Habous

AVIS

La Djemaïa des Habous informe le public que l'adjudication de l'Henchir EL MEHIRIS, connu sous le nom d'EL HEDBA, sis à Kairouan, habous de la zaouïa El Keddiddia, fixée primitivement au 15 Septembre courant, a été reportée à une date ultérieure.

Le Président des Habous
Mohamed Salah BACCOUCHE

Brevet Tunisien N° 3074

Monsieur Luke Francis Warren, Ingénieur à Maryland (E.U.A) propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 3074, du 4 Octobre 1923 pour : « Perfectionnements aux procédés et aux appareils pour provoquer la condensation et la précipitation de l'humidité atmosphérique » désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur à Tunis, 20 Rue de Russie.

Administration des Habous

AVIS

L'Administration des Habous informe le public que le 11 octobre prochain à 10 heures du matin, il sera procédé, dans les bureaux de l'agence des Habous de Medjez el Bab à la location de 28 parcelles de terre éparées dont la superficie varie de 5 à 43 hectares.

Les parcelles sont situées dans l'HENCHIR KORZIA, caïdat de Medjez el Bab et font partie du habous privé de Fathma beya

Le Président des Habous
Moh. Salah BACCOUCHE

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

Le lait	est le plus
concentré	riche
suisse	en crème

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

Brevet Tunisien N° 2081

Monsieur Adolphe Antoine François Marius Seïga, Ingénieur chimiste à Paris, propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 2081, du 1^{er} Mars 1923, pour : « Installation et appareils pour distillation et dépolymérisation des hydrocarbures liquides ou liquéfiables » désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, Ingénieur à Tunis, 20 Rue de Russie.

Korbous

Saison du 15 Novembre au 15 Mai

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

Comptoir Général de matériaux

Batiment, Industrie, Agriculture, Epris
ELLAMTI & TUBIANA
SOUSSE (TUNISIE)

Télégramme : Antar - 0 - Téléph.

Chaux, Ciments, Plâtres de toutes qualités
Carreaux en Ciment, Faïence et Vernis
Tuiles et Briques

Fers, toles, Acier, Métallurgie Générale
Bois de Construction & d'Ebénisterie
Verres à vitres en tous genres
Instruments de Pesage
Fournitures Générale d'Usines

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que la Djemaïa désire se procurer 16 caisses de conserve de tomate, chacune de 50 kilos (10 boîtes de 5 kilos) : 130 mètres de toile de matelas ; 1.300 kilos de crin végétal ; 60 mètres de toile bleue pour les besoins des internés de l'asile de la Tékia.

Les amateurs qui désirent prendre ce marché ou une partie n'ont qu'à adresser une lettre au Bureau des Achats des Habous, mentionnant leurs prix, dans un délai expirant le samedi 2 octobre 1926

Le Président des Habous
Mohamed Salah BACCOUCHE

Pianos

ERARD,
PLEYEL &
HOFMANN

les trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - Au Combray, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face Poste - Tunis

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. - Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis - Bami frères et Cie, pp^{tes}.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des altaï - Tunis - Maison Française.

Grand Hôtel de France - Premier ordre - L. de LaCroix, propriétaire - Soussse (Tunisie).

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales - Boccaro et Nizard - Gros - Demi-Gros - Expédition à l'Intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Mercerie Parisienne. - Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt des gants "Perrin", - parapluis "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour couturiers.

Entreprise Générale des Travaux Electriques E. A. Minaud et Fils, ancien Aucouturier Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis
Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD
l'Eau et la Poudre de riz
Madame Maud Euvé Hyères (Var)

NON SEULEMENT
UNE CRÈME
MAIS UNE VÉRITABLE
NOURRITURE POUR
LA PEAU



REND LES JOUES FERMES, FRAICHES
ET ROSES, LE TEINT EXQUIS
ET LE VISAGE JEUNE
CRÈME TOKALON

ACCUMULATEUR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, avenue Jules-Perry. Téléphone 6-68.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE : TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX SOUSSE-MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe TAUX AVANTAGEUX

Escompte et recouvrements

Toutes opérations de Banque

toutes opérations sur titres

Location de compartiments de

COFFRES - FORTS

DÉPOT DE COLIS



Un

complet

signé

J. BELL

est une merveille

d'élégance

Le meilleur

marché de tout

TUNIS

REP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS

Le Gérant : E. LUMER S

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79 Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment

PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion

Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire

7, Rue Amilcar - TUNIS

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus

« Vacuum Mobiloil »

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, Sfax

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;
Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »

(20^{ème} ANNÉE)

28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance

à l'OFFICE FRANÇAIS.

rien à payer

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Machines Agricoles

R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au capital de 40 Million de Francs entièrement versés
99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de

machines pour l'Agriculture

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS - Tél. 1.74

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia

Succursales à BIZERTE, SOUSSE et Sfax

Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale

des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valotte-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés

Fil de fer à fourrage 13-14-15

BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |

Entrepôt : Rue de Portugal prolongé